

# Laurenan

Au carrefour des voies

Difficile 16,8 km



## L'église Saint-Ronan

Laurenan est issu de « Lann », « ermitage » en breton, et de « Ronan » (saint moine irlandais qui migra en Armorique au début du VI<sup>e</sup> siècle) qui prêta également son nom à l'église. Remplaçant un édifice du XV<sup>e</sup> siècle, cette dernière fut construite entre 1869 et 1872 sous la responsabilité d'Alphonse Guépin, architecte en chef des Côtes-du-Nord auquel on doit de nombreuses autres églises. Bâtie en granit, elle présente une nef à cinq travées et un chœur à chevet polygonal. Son clocher, détruit par la foudre en 1944, ne fut remonté que quinze ans plus tard. L'intérieur de l'édifice recèle une statue en bois polychrome de Notre-Dame de la Couronnée (XVII<sup>e</sup> siècle), qui aurait été offerte par Louis XIII et Anne d'Autriche suite à un vœu exaucé.

Article : G. CANAL et J. RAGOT - FFRandonnée Comité 22  
Photo : Mairie de Laurenan

## Du rail à la randonnée

Rattachée au Réseau Breton, la ligne ferroviaire de Saint-Méen à Loudéac desservit le centre Bretagne dès 1904. Le tronçon Carhaix – La Brohinière ne fut mis en service que trois ans plus tard. De fréquents accidents (tamponnements de vaches ou de charrettes) perturbèrent la vie de la ligne dont, en 1933, le déraillement de sept wagons de marchandises abandonnés par leur locomotive. Concurrencé par la route, le transport de voyageurs cessa en 1952 et celui des marchandises en 1967, entraînant la fermeture définitive de la ligne. L'ancienne voie ferrée est aujourd'hui réhabilitée en voie verte réservée aux circulations douces. Laurenan est ainsi une des étapes de la Véloroute Voie Verte n°6, longue de 126 km, reliant Camaret (29) à Vitré (22).

Article : G. CANAL et J. RAGOT - FFRandonnée Comité 22  
Photo : Pierre-Yves JOUYAUX

## Recommandations environnementales

Amis randonneurs, marcheurs, touristes... à de nombreuses reprises, vous traverserez des espaces protégés et sensibles.

Voici quelques recommandations :



Suivez les chemins balisés



Respectez la flore et les plantations



Veillez à la propreté des lieux



Tenez votre chien en laisse

Merci et bonne randonnée !

Photo : CdC Hardouiniais Mené



Communauté de Communes  
Hardouiniais Mené  
02 96 67 45 45  
www.cchm.fr



Conseil départemental  
des Côtes-d'Armor  
0 810 810 222  
cotesdarmor.fr



Mairie de Plémet  
02 96 25 61 10  
www.mairie-plemet.fr



FFRandonnée  
Comité des Côtes-d'Armor  
02 96 76 25 65  
<http://cotes-darmor.ffrandonnee.fr>



Pays Touristique Centre  
Bretagne  
02 96 28 25 17  
www.centrebretagne.com



Mairie de Laurenan  
02 96 25 67 00  
www.laurenan.fr

Rando-fiche - version 2.0 émise en août 2015 • Tout droit réservé, reproduction interdite sans autorisation.  
Création fiche / suivi projet / descriptif / cartographie : Jérôme RAGOT et Géraud CANAL - FFRandonnée Comité 22  
Mise en page : L'Explograf - Saint-Brieuc • Remerciements : Marie-Louise JEGOUIE

## Variante

**P** 13,5 km  
Moyen

**🕒** 3h25

**🏔️** Min. 135 m  
Max. 237 m  
CUM. (+) 187 m

**🛣️** Bitume  
2,4 km - 18 %

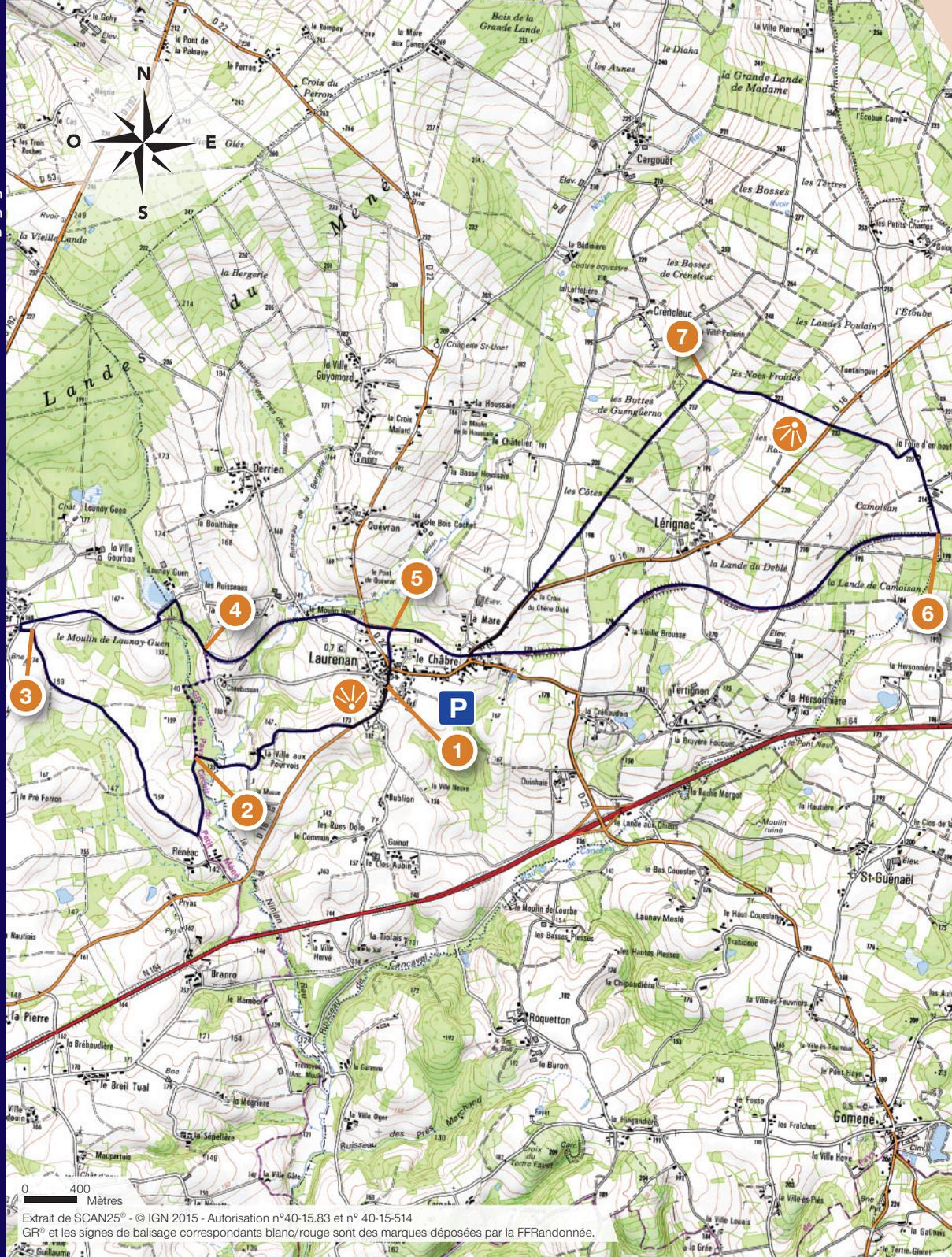
**➡️** Bonne direction

**↔️** Changement de direction

**✖️** Mauvaise direction



**112 SOS**



## Au carrefour des voies

**P** >> Église

**GPS** >> 48,19850 ; - 2,53491

**Difficultés particulières**

**⚠️** Avant le **5**  
traversée de la D22

**Difficile**  
16,8 km

**🕒** 4h15

**🏔️** Min. 135 m  
Max. 237 m  
CUM. (+) 220 m

**🛣️** Bitume  
2,8 km - 16,5 %

- 1 De la place de l'**Église** (croix, WC), suivre à gauche la rue des Gouêdes (D 16). À la fourche du cimetière, continuer par la D 16 à droite sur 200 m (⤵️), puis partir à droite vers La Ville aux Pourvois. Traverser le hameau, descendre à droite par le chemin caillouteux, franchir le Ninian et atteindre une intersection.
- 2 Prendre le chemin à gauche sur 550 m, puis monter à droite et parcourir le chemin de crête.  
**Variante** prendre le chemin à droite, franchir le Ninian et gravir la pente. Avant Chaubusson, tourner à gauche.
- 3 Suivre la route à gauche et tourner deux fois à droite pour emprunter la voie verte sur 1 km. Suivre la route à gauche, passer la digue de l'étang de Launay-Guen (privé), puis partir à droite en sous-bois et reprendre la voie verte à gauche.
- 4 Continuer par la voie verte sur 1,4 km. Passer le Moulin Neuf et la D 22 (⚠️).
- 5 Poursuivre la voie verte sur 4 km. Passer la D 16 (rue de l'Étrat), la **halte de l'ancienne gare** puis La Vieille Brousse.
- 6 À la borne de Saint-Vran, partir à gauche. Prendre la route à gauche puis continuer en face. Après La Folie-d'en-Haut, tourner à gauche. Dans le virage, bifurquer à droite. Traverser la D 16 (⤵️), continuer par le chemin herbeux et, au croisement des Noës-Froides, poursuivre en face sur 450 m.
- 7 Emprunter à gauche le **chemin de l'Étrat (ancienne voie romaine)** sur 1,8 km. Au carrefour, continuer droit devant. Dans le virage (point côté 198), bifurquer à droite. À la croix du Chêne-Dubé, poursuivre droit devant par la D 16, puis reprendre la voie verte à droite sur 600 m.
- 5 Avant le pont, monter à gauche vers le lotissement. Emprunter l'impasse de la Ligne puis la rue des Lavandières à gauche et tourner à droite pour regagner l'église.

0 400 Mètres

Extrait de SCAN25® - © IGN 2015 - Autorisation n°40-15.83 et n° 40-15.514  
GR® et les signes de balisage correspondants blanc/rouge sont des marques déposées par la FFRandonnée.